

# PV du conseil d'administration du 22/11/2018

## Vérification du quorum :

Le quorum est atteint (15 personnes); ouverture de la séance à 17H  
Mme Coignat est désignée secrétaire de séance.

## Modifications de l'ordre du jour

L'adoption du rapport d'activité est reportée car les vies scolaires remettront leur rapport ultérieurement.

## L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

## Adoption du PV du CA du 26/6 et du 8/11/2018

Adoptés à l'unanimité

## Présentation du budget 2019, EPA , état des emplois

La dotation a baissé de 17 867 (-10%) à cause d'une baisse d'effectif (-2 ,80%)  
Montant de la dotation 2019 :160 806

Evolution des dotations depuis 2010: si la dotation de fonctionnement baisse, notre fonds de roulement baisse.

Notre FDR au 31/12/2017 :76354 ,72 (80521 ,28 en 2016)

On a déjà pris 20062 euros et on va ponctionner encore. Il ne faut pas tomber trop bas pour faire face à des aléas type machines en panne.

La dotation a baissé de 10% sur les 2 années successives. Et les effectifs passent de 532 à 517.

Le fonds de roulement est de 42 j pour 30 jours demandés ;

### Ressources du LP

Recettes propres (taxe d'apprentissage et reversement du LGT sur les recettes de la cafétéria) et subventions.

Etat : 54% Région : 43%

Subventions de l'état : bourses (200 000 pour 140 000 l'an passé) le montant est plus près de la réalité

Fonds sociaux (5000) : sont analysés anonymement avec l'assistante sociale en commission

### Structure d'un budget

Pas de section investissement pour le LP (sont supportés par le LGT)

Une section de fonctionnement est composée d'un service général (AP,VE,ALO)et d'un service spécial (SBN)

### Recettes prévues

Principal poste en forte baisse : AP qui passe de 75 620 à 44 419,40

Pour administration logistique il y a une convention de répartition : 125 000 +40 par élève

Proposition d'apport FDR : 27 504,60 qui permet de remonter la ligne AP à 71 924

Important : le montant des dépenses au jour du CA est de 332 355,42 soit 80% de réalisées

### Analyse du nombre d'élèves :

220 boursiers soit 42% de l'effectif. On est dans la norme académique.

Nombre d'internes : 49

### Service AP activités pédagogiques :

Total budget AP : 71 924 dont 31 000 pour l'environnement professionnel et 5000 pour le général.

### EPA

### Rubrique Fournitures :

Toutes les lignes d'achats sont inférieures à 25000 euros, donc il est fait plusieurs devis.

### Etat des emplois :

Effectifs ETP : AED 4.40, professeurs 61,74 et service santé 2,29

Masse salariale globale : 4 736 996,32

### **Une motion est déposée par la CGT Educ Action, le SNETAA-FO et la FCPE**

Mme Tiha fait remarquer que les élèves du DALPRO ne sont pas comptabilisés dans l'effectif.

### **Le budget 2019 est rejeté par 11 voix contre pour 4 pour.**

Mme Chabaud est remerciée pour son travail. Elle remercie Carole Baro sa collaboratrice qui prépare les budgets .

### **Délégation du CA au chef d'établissement art 28 NCMP**

Dans le cadre du nouveau code des marchés publics toute commande est un marché dès le premier euro dépensé. Le CA donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle.

### **Point adopté à l'unanimité .**

### **Modification du règlement intérieur**

Le règlement intérieur est commun aux 2 établissements avec en plus un protocole d'assiduité aux évaluations pour le LGT et un autre pour le LP.

Quelques modifications : Pour les accidents en milieu scolaire hors cours :le 1° professionnel témoin fait la déclaration ;

Mme Daumas souligne le problème des dégradations à cause de la présence de la machine à boisson dans le gymnase.

Autre point : pour toute inaptitude en EPS l'élève présentera au professeur le justificatif médical .Les dispositions retenues seront visées par les responsables légaux puis remis par l'élève à l'infirmerie.

Un devis sera fait pour imprimer le règlement en fascicule pour le distribuer aux élèves.

### **Les modifications sont approuvées à l'unanimité.**

### **Modification des dates du voyage à St Nazaire**

En raison de problème de disponibilité d'hébergement le voyage aura lieu du 13 au 15 Mars 2019 .

### **Modification adoptée à l'unanimité.**

### **Questions diverses**

#### **Nouveau mode d'inscription à la demi-pension**

Cette mesure du conseil régional permet de ramener le ticket à 3,14 avec un engagement annuel et 5 repas par semaine soit 175 jours ( 550 € annuels ). Les tarifs sont sur le site.

#### **Peut-on éviter les conseils de classe à 19H ?**

Il n'est pas possible d'avancer les conseils à 16H pour ne pas annuler les cours. Laurent Gountchev demande d'être attentif à la planification de certaines classes surtout les secondes.

Mme Jougla intervient pour dire qu'un seul conseil de seconde a eu lieu à 19H .

### **Informations transmises par Mr Pons**

Dans le cadre de la réforme Mr Pons souhaite banaliser le 6 décembre de 11H à 14H pour organiser une plénière avec l'ensemble des professeurs.

Une réunion des parents aura lieu avant ou après les vacances de Noel.

Secrétaire de séance

Monique COIGNAT

Le proviseur

Jean-François PONS